

En février 2009, dans l'éditorial de « Forces Communes », j'évoquais la problématique de l'eau comme un enjeu de notre territoire.

Si des analyses récentes ont confirmé la bonne qualité physico-chimique des eaux de nos rivières, d'autres mesures nous indiquent une réduction et une modification de la biodiversité de ces milieux aquatiques.

Dès 2011, nous avons initié la démarche du contrat territorial Vienne Amont, aujourd'hui appelé « Sources en action ». Depuis, seize collectivités voisines nous ont rejoints. Notre objectif est d'assurer, d'ici à 2015, une amélioration progressive de la qualité écologique de nos cours d'eau et milieux humides. De nombreux partenaires nous accompagnent financièrement et techniquement

dans cette vaste opération : Agence de l'Eau, Conseil général, Conseil régional, Europe, PNR Mille-vaches, Etablissement Public du Bassin de la Vienne, Fédération de Pêche...

C'est une action difficile qui s'inscrit dans la durée. Concertation et engagement seront les clefs de sa réussite. Nous travaillons donc en étroite relation et en totale transparence avec les propriétaires de même qu'avec la profession agricole. En vous adressant « forces communes, spécial rivières », nous entendons vous tenir informés régulièrement de l'état d'avancement des travaux et des premières évaluations.

Jean-Claude MICHAUD

Président de la communauté de communes



Truite fario



Ruisseau de Champroy



Moule d'eau douce

Source Joel Berglund

La truite fario et les moules d'eau douce deux espèces emblématiques de notre territoire

La truite fario et certaines moules d'eau douce, telles que *Margaritifera margaritifera* et *Unio crassus*, sont des espèces emblématiques de notre territoire.

Toutefois, la dégradation progressive des cours d'eau engendre la décroissance de ces populations, très sensibles aux évolutions de leur environnement. Ces deux espèces sont donc de très bons indicateurs de la qualité des rivières, des milieux aquatiques et de leur évolution.

Les moules d'eau douce existent depuis des millions d'années. Elles vivent de 80 à 130 ans et ont une fonction importante de filtrage de l'eau ! Plusieurs espèces, plus ou moins rares, existent. La plus remarquable sur notre territoire est *Margaritifera margaritifera* (protégée en France et en Europe) dont la survie dépend de la présence de la truite fario. Les larves de cette moule ont besoin de se fixer sur les branchies de salmonidés (chez nous, la truite) pour se développer et pouvoir devenir autonomes. Le plateau de Millevaches, et notamment notre territoire, est l'un des derniers bastions de l'espèce. Ayant les mêmes exigences de qualité que la truite, sa population décroît également.

La truite fario, espèce migratrice, a son corps élancé parfaitement adapté à une nage rapide.

On la reconnaît facilement aux points noirs, verts, bleus et rouges sur ses flancs.

Depuis une cinquantaine d'années, sa population décroît.

Les causes sont multiples : obstacles à la migration, dégradations de son habitat et de ses zones de reproduction, altération de la qualité de l'eau, etc.

Résoudre le problème est très compliqué... mais pas impossible.



Premiers résultats satisfaisants

Cette première année du programme a été marquée par un travail important de concertation avec 19 exploitants agricoles riverains de Champroy (ouest de la commune). Cela a permis de réaliser de nombreux travaux sur les rivières: 22 passages à gué, 10 abreuvoirs, 10 berges mises en défend (clôtures), 10 berges restaurées, 7 restaurations de berges. Tous les travaux programmés pour l'année 2011 sont encore achevés. Ils le seront d'ici au printemps 2012.



Aménagement d'un passage à gué et d'une mise en défend des berges sur le Grandrieux

Une communication forte

Des actions de communication ont également été entreprises afin d'informer et de sensibiliser tous les acteurs du territoire sur la fragilité de la ressource en eau. En plus des démarches réalisées auprès des propriétaires et agriculteurs riverains, plusieurs initiatives ont été prises: une formation sur la Gonge (Bosmoreau-les-Mines) avec la Chambre d'agriculture de la Creuse, des animations nature à destination du grand public et des scolaires, une manifestation sur l'eau en partenariat avec l'office de tourisme intercommunal... La participation à des émissions de radio, des films pédagogiques et des articles de presse ont complété ces actions.



Formation de la Chambre d'Agriculture (mai 2011)



Abreuvoir aménagé en berge sur le Grandrieux



Un suivi rigoureux

Afin d'évaluer l'impact de ce programme, plusieurs indicateurs de suivi ont été mis en place sur l'ensemble des cours d'eau concernés par les travaux: mesures de qualité biologique, piscicole et physico-chimique, et indicateurs pour évaluer l'efficacité et l'impact des actions. Par ailleurs, un inventaire des populations de moules d'eau douce a été réalisé, pendant l'été 2011, sur les rivières de la Vige et de la Béraude. Les résultats montrent la présence d'une population vieillissante, en déclin, ayant du mal à se renouveler à cause des changements de son environnement.



isants

rogramme (2011-2015) a été marquée
ncertation avec 28 propriétaires et
ins du Grandrieux et du ruisseau
mmune de Saint-Dizier-Leyrenne).
mbreux travaux de restauration de
0 abreuvoirs aménagés, 2,7 km de
res), 1,8 km de boisements berge
berges et 2 du lit des cours d'eau.
our la première année ne sont pas
ici au printemps 2012.



Restauration de berge sur le Grandrieux



Restauration de boisement de berge sur le ruisseau de Champroy



Plus de 880 écrevisses pêchées en 2 h 30 sur le site de la Mazure !

Une vingtaine de kilos d'écrevisses en 2 h 30 ! Cette pêche a eu lieu le 27 août dans les ruisseaux de Haute-Faye et de Beauvais (commune de Royère-de-Vassivière). A l'occasion de la manifestation "L'eau dans tous ses états", la communauté de communes organisait un concours de pêche à l'écrevisse sur le site de la Mazure. Au programme de la journée : concours de pêche à l'écrevisse le matin, remise des prix et repas avec dégustation des écrevisses capturées, pêche libre à l'étang de Roudersas l'après-midi. Plus d'une trentaine de personnes, ayant à leur disposition tout le matériel nécessaire, ont participé à ce concours ouvert à tous.

Plus de 880 écrevisses ont été pêchées sur moins d'un kilomètre de rivière. C'est dire si les deux ruisseaux sont envahis par cette espèce d'écrevisse invasive appelée « signal » ou « du Pacifique » (*Pacifastacus leniusculus*) qui a totalement remplacé l'espèce locale : l'écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*).

Cette espèce américaine (ainsi que les autres espèces introduites), beaucoup plus féconde et agressive, croît plus rapidement et se trouve être porteuse de la « peste de l'écrevisse », qui a décimé les écrevisses françaises à partir de 1876. De plus, son mode de vie, différent des autochtones, fragilise les berges des rivières (creusement de terriers), détruit la végétation

aquatique (support de reproduction pour la faune aquatique) et fragilise la population piscicole (notamment celle de la truite fario) en consommant les œufs.

L'objectif de ce concours était donc d'initier le public à cette pêche et de la promouvoir car si cette espèce est trop bien implantée pour être éradiquée, sa population peut être limitée par une pression de pêche plus importante. La satisfaction des participants et l'intérêt écologique de l'opération incitent à reconduire cette animation cette année.

De nombreux partenaires ont contribué à la réussite de cette opération : Commune, AAPPMA et comité d'animation de Royère-de-Vassivière, Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Creuse, Office de Tourisme Intercommunal de Bourgueuf – Royère de Vassivière, Office de Tourisme de Royère-de-Vassivière, Jean-François Glé (berger de la Mazure) ainsi que les gestionnaires du site (Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin et Office National des Forêts).



Les actions en 2012

Le programme d'action 2012 comprend des travaux de restauration plus diffus que la première année. De nombreuses communes et rivières (ainsi que leurs affluents) sont concernées : Auriat (le Cheissoux), Bourganeuf (la Béraude, ruisseaux de Peygut et des Vergnes), Bosmoreau-les-Mines (la Gonge), Masbaraud-Mérignat (la Gonge et le ruisseau de Peygut), Montboucher (la Béraude), Royère-de-Vassivière (ruisseaux de Royère-de-Vassivière), Saint-Amand-Jartoudeix (la Béraude), Saint-Dizier-Leyrenne (la Gonge), Saint-Moreil (le Cheissoux et la Védrenne), Saint-Pierre-Bellevue (ruisseaux de Beauvais), et Saint-Priest-Palus (le Cheissoux).



Tourbière d'Augerolles (Linaigrettes au premier plan et spaignes en arrière plan).

Les travaux seront du même type que la première année, mais s'y ajouteront des actions sur les espèces végétales invasives (Renouée du Japon) et le nettoyage de décharges sauvages.

La préparation du programme (rencontre et contact individuel avec les propriétaires et exploitants agricoles concernés), déjà engagée, va se poursuivre début 2012. Les travaux devraient commencer dès le printemps prochain.

Les actions de communi-

cation/sensibilisation vont être poursuivies ainsi que les inventaires sur les moules d'eau douce et le suivi des actions.

Par ailleurs, une étude sur certains seuils (identifiés comme posant un problème notamment pour le déplacement des poissons migrateurs) va être menée afin d'aider les propriétaires d'ouvrages inutilisés à se conformer à la réglementation en vigueur.

Contact:
Peggy Chevilly au 05 55 54 04 95.



Un outil pour la gestion de vos zones humides

Dans le cadre du programme « Sources en actions », le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) du Limousin met en œuvre un nouvel outil: le Réseau de Gestion Concertée des Zones Humides (RGZCH) afin de protéger et maintenir les zones humides dans le tissu économique local.

Ce dispositif s'adresse à tous les gestionnaires de zones humides (particuliers, forestiers, collectivités et agriculteurs). Son objectif est de trouver des solutions techniques à la gestion des zones humides par le biais d'échanges et de retours d'expériences.

Dans ce cadre, le CEN va aller à la rencontre des propriétaires et locataires du territoire de la Communauté de communes de Bourganeuf – Royère de Vassivière pour leur proposer gratuitement:

- des solutions techniques compatibles avec le caractère humide de leurs terrains,
- des connaissances sur le fonctionnement hydrologique et écologique de ces zones humides (notamment par des inventaires floristiques et faunistiques),
- des cartographies des milieux naturels et des cours d'eau,
- des journées d'échanges entre adhérents sur différentes thématiques.

La mission du CEN va donc du simple conseil ponctuel à la mise en œuvre de diagnostics et plans de gestion simplifiés.

Contact: Ingrid Champion ou Erwan Hennequin au 05 55 03 29 07.

